

S'INSCRIRE À L'EBiHS

Questions fréquemment posées / FAQ

Q. Quels sont les critères d'admission?

- En Petite Section, l'admission se fait par ordre d'arrivée de la demande, ainsi qu'un entretien avec les familles et leurs enfants. Les enfants entrant en Petite Section doivent avoir 3 ans avant la fin de l'année civile, soit le 31 décembre.
- En Moyenne Section et en Grande Section, l'admission se fait suite à une rencontre entre la Directrice Pédagogique, et l'enfant et sa famille.
- A partir du CP, tout élève demandant admission à l'EBiHS doit passer une évaluation d'entrée. Celle-ci conditionne l'admission. Si l'admission est validée, et selon les besoins de l'élève, de l'ESL (English as a Second Language) ou du FLE (Français Langue Étrangère) peuvent être recommandés.

Q. Quel niveau d'Anglais (ou de Français) doit avoir mon enfant pour être admis dans votre établissement ?

- Maternelle - L'enseignement se fait en immersion en anglais. Un grand nombre de nos familles étant francophones, il n'y a pas de niveau attendu en anglais. Les enseignants anglophones de l'école deviennent les référents d'anglais des enfants, et les journées d'école sont suffisantes pour développer le langage oral des enfants en anglais. Nous demandons aux familles de continuer à entretenir et développer le langage français à la maison, sans se soucier de l'anglais.
- Elémentaire - Selon les besoins définis lors de l'évaluation d'entrée, des cours de FLE ou ESL peuvent être mis en place mais nécessitent de la motivation de la part de l'élève et une implication de la famille. A partir du CM1 il est important d'avoir des bases solides en Anglais.
- Collège - A l'admission en 6e, le niveau en anglais est évalué. Idéalement, les élèves ont un niveau équivalent A2, pour les non-anglophones. Un **programme ESL** (ou FLE) est proposé pour les élèves qui rejoignent le collège avec un niveau débutant-intermédiaire (cours de soutien en petit groupe pour accélérer l'apprentissage de la langue et remettre au niveau de la classe).

Q. Combien d'élèves avez-vous par classe?

- A.** Nous avons un maximum de 20 élèves par classe, et parfois, mais rarement, 21 lorsque nous accueillons une fratrie ayant besoin de plusieurs places.

Q. Quelle est la proportion d'élèves français et anglophones ou étrangers?

- A.** Celui-ci varie selon les niveaux. En maternelle, l'enseignement se faisant en immersion anglaise, vous trouverez plus de familles francophones. En élémentaire et au collège, vous trouverez plus de familles étrangères ou francophones en retour d'expatriation qu'en maternelle. Au Collège, sur une classe de 20, il y aura en moyenne 25% d'élèves en provenance d'autres pays.

Q. Quel curriculum suivez-vous?

- Pour le programme français, nous suivons le curriculum de l'Education Nationale.
- Pour le programme anglais, nous suivons le curriculum de Cambridge non-native.
- Pour le programme de mathématiques en élémentaire, nous suivons la méthode de Singapour.

Q. Proposez-vous des activités périscolaires et des voyages scolaires?

- Nous mettons à disposition les locaux de l'école afin de permettre à des intervenants spécialisés de proposer des activités périscolaires à l'école (ie. karaté, motricité, art floral...). La transition entre la journée d'école et les activités proposées par des intervenants extérieurs dans les locaux de l'école se fait sur place. Ces activités peuvent changer d'année en année.
- Les enfants de toutes les classes participent à des sorties pédagogiques chaque année, dès la Petite Section. Les sorties scolaires peuvent être organisées sur des journées entières ou bien dans les environs de l'école (forêt des Glaisins, par exemple) pendant quelques heures.
- Grands projets de classe
 - GS: projet natation / voile
 - CP: Je roule à l'école (projet vélo)
 - CE2: séjour de 2 jours à la montagne
 - CM1: stage de journalisme
- Les voyages de classes:
 - CM2: voyage de classe à Londres
 - 6e: voyage de classe à Barcelone
 - 5e: voyage de classe à Séville
 - 4e: voyage de classe à Paris et Cambridge
 - 3e: voyage de classe à Londres
 - 4e et 3e: voyage extra-scolaire (durant les vacances de printemps) et optionnel aux USA alternant les côtes Ouest et Est.

Q. Quels examens passent vos collégiens et où vont-ils en sortie de 3e?

- En 5e, les collégiens passent le B1 Cambridge
- En 3e, les collégiens passent le B2 Cambridge, le Brevet des Collèges et le IGCSE (International General Certificate for Secondary Education).
- Sur le bassin Annécien, nos collégiens rejoignent leur lycée français de secteur, ou un lycée privé; ou poursuivent parfois un cursus IB en Suisse, ou à l'étranger. Ils sont généralement tous acceptés dans leur premier choix.

Q. Que doit-on payer lors de l'inscription et quand?

- Le premier acompte de 500 € est dû au plus tard 15 jours après la notification d'admission. Cet acompte est non remboursable en cas de désistement de votre part.
- Le second acompte de 1200 € est dû début juillet.